

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Université Laval : Rapport du Vice-Recteur ; Année académique 1907-1908, (suite). — Evangile du XXe dimanche après la Pentecôte.

AU PRONE

Le dimanche, 1 novembre

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

Dans le diocèse de Joliette, la fête et la solennité de saint Charles (Cathédrale).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 1 novembre

Fête de la TOUSSAINT, double de le cl. avec Oct. ; mém. du 21e dim. ;
— Aux IIe vêpres, mém. du dim., après lesquelles l'on chante les vêpres des morts, sans encensement au *Magnificat*.

Le lundi, 2 novembre

Messe de *Requiem* solennelle, *double*, propre au 2 novembre ; une seule oraison, préface commune. Après la messe, (instruction et) absoute (sans le v. *Anima ejus*, ni le *De profundis* au retour).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 8 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 3 novembre, saint Hubert ; du 4 nov., saint Charles.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 3 novembre, saint Malachie (Mayo).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 4 novembre, saint Charles.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 4 novembre, saint Charles (Mastigoche).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 3 novembre, saint Malachie (Melbourne) ; du même jour, saint Hubert (Audet) ; du 4 nov., saint Charles (Garthbay).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 3 novembre, saint Malachie (Ormsdown).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 4 novembre, saint Charles (Leslie).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 4 novembre, saint CHARLES (Cathédrale).
J. S.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	2	NOVEMBRE	— P. ns. St-Nom de Marie, à Outremont.
MERCREDI,	4	"	— Couvent du Sacré-Cœur, au Sault-
VENDREDI,	6	"	— Saint-Henri. [au-Récollet.
DIMANCHE,	8	"	— Sainte-Anne, à Montréal.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 29 septembre 1908.



A fête de saint Michel archange est à Rome fête cho-
mée, et il en est de même dans presque toute l'Italie.

Si nous lisons la liturgie dans la messe des morts et dans l'office de cet archange, nous voyons que Dieu lui a assigné une mission tout à-fait spéciale, celle de Lui présenter les âmes au moment où, brusquement dépouillées de leur corps, elles se trouvent devant la majesté divine. C'est précisément à cause de cette fonction, qui rend en quelque sorte tous les humains comme tributaires de cet archange, que la sainte Eglise lui décerne de si grands honneurs. Pour le même motif, elle nous le fait citer au *Confiteor* ; c'est à lui après Dieu que nous avouons nos fautes, c'est par lui que nous en demandons la rémission au Seigneur. Dans les annales de l'Eglise on compte trois grandes apparitions de cet archange. La première aurait eu lieu à Colosses, en Phrygie, le 6 septembre, jour où on en fait la fête ; mais on ignore à quelle époque. La seconde, et la plus célèbre, est celle qui eut lieu au mont Gargan, dans l'Apulie (Napolitain), et qui eut lieu sous le pape saint Gélasse I, à la fin du Ve siècle. C'est celle que toute l'Eglise célèbre au 8 mai. Enfin la France a été

favorisée d'une apparition de cet archange, qui eut lieu en Normandie, sur le rocher appelé encore Saint-Michel, en l'année 706, sous Othbert, évêque d'Avranches.

— Nous avons eu la semaine dernière deux congrès de genre différent, mais dont le but était identique. Un congrès de la Jeunesse Catholique et un de gymnastique. M. Lerolle portait dans le premier la parole, et affirmait devant le Souverain-Pontife le but que poursuivait sans relâche l'Association : l'étude de la doctrine catholique, pour la défendre ; l'affirmation publique de notre foi, dans les assemblées et dans la presse ; enfin l'action sociale, pour préparer la restauration du règne de Jésus-Christ dans la famille et dans la société. Et le pape répondait. Il y a 21 ans que votre Association est au milieu de la bataille, et peut-être que quelqu'un de vous serait tenté de se décourager au milieu de tant d'adversités. « Ne craignez point : dans les voies du Seigneur, on trouve très rarement écrit le mot *tout de suite*, souvent, au contraire, on y rencontre les mots *patience, résignation, constance dans le travail* ». Et pour les affermir dans cette vertu de patience, de constance et de persévérance, il leur citait l'exemple des Macchabées et de Mathias. Cette Association de la Jeunesse Catholique française s'est étrangement multipliée, surtout depuis quelques années. Il y a trois ans, ces jeunes gens ainsi groupés étaient 40,000 ; maintenant ils dépassent 80,000, et ont l'espoir fondé d'arriver dans deux ans à 120,000. Il y a parmi eux de véritables apôtres, jeunes gens de foi et d'action qui se sacrifient entièrement à cet apostolat, et ont la consolation de le voir porter d'heureux fruits. Dans les bourgs les plus éloignés des campagnes de France, l'Association implante ses sections qui se développent merveilleusement sous l'action divine. Dans un coin perdu des Cévennes, à Saint-Félicien, chef-lieu de canton, il n'y avait pas, il y a deux ans, un membre de la Jeunesse Catholique ; le dernier congrès

cantonal tenu ces jours-ci a réuni plus de 300 adhérents, et tous n'avaient pu venir. On a voulu voir dans cette Association un parti politique en formation ; il n'en est rien. Il est clair que chaque membre conserve ses préférences pour tel ou tel type de gouvernement ; mais l'Association ne s'occupe que d'une seule chose, et y réussit : faire de ces jeunes gens de bons chrétiens qui étudient leur religion pour mieux la pratiquer, affirment hautement leur foi au milieu de l'indifférence et du mépris public, et cherchent à restaurer la famille et la société. Le but est d'ailleurs assez noble, il est assez vaste pour satisfaire toutes les ambitions et demander tous les efforts.

— Pour contrebalancer l'effet de ce congrès, les libres-penseurs ont tenu à Velletri un congrès anticatholique, qui réunissait tous les francs-maçons, tous les socialistes et les républicains. C'était au fond une démonstration faite, non seulement contre Dieu et l'Eglise, mais aussi contre la monarchie de Savoie. C'est ainsi que, à la fête du 20 septembre, le maire Nathan avait fait distribuer une centaine de drapeaux pour pavoiser les maisons du Borgo qui auraient voulu les recevoir. Les sections de la *Giordano Bruno* s'en sont emparés, mais les ont exposés de telle manière que l'écusson de Savoie, qui était au milieu du drapeau, fut complètement caché. C'est la tactique qu'ils adoptent, ils ne renient point les trois couleurs italiennes, mais ne veulent point qu'elles portent en leur centre l'emblème de la monarchie. Le conseil municipal de Velletri assistait en corps et en forme officielle à ce congrès de la libre-pensée, et celui qui ouvrit les séances en définit le programme. Il déclarait qu'il ne fallait pas seulement être anticlérical, mais rationaliste, c'est-à-dire ennemi de toutes les religions, et que l'action du congrès, pour être efficace, devait être double : tactique et propagande, instruction et éducation.

— Si les socialistes repoussent les drapeaux qui ont l'écusson de Savoie, le Vatican repousse lui aussi, et à bon droit, les couleurs italiennes, quand bien même celles-ci formeraient le drapeau d'une société de gymnastique approuvée par l'autorité ecclésiastique. Quand les gymnastes se présentèrent avec leurs drapeaux au Vatican pour prendre part à l'audience solennelle, trois de ces groupes avaient une bannière aux couleurs italiennes. Ces drapeaux s'étaient présentés le matin à Saint-Pierre, et leurs porteurs n'avaient point été éloignés de la basilique. Mais entrer au Vatican, sur un territoire qui est strictement pontifical, où le pape seul règne et gouverne, était autre chose. Les Suisses, gentiment, mais fermement, défendirent aux couleurs italiennes de pénétrer plus avant, et force fut de laisser les trois drapeaux dans le corps de garde, où les sections les reprirent après l'audience. Les journaux italiens ont mené un grand tapage à propos de cet incident, et ont écrit des articles sur la question romaine qui jaillit toujours de terre à chaque petit incident. On faisait remarquer que les bannières ayant été bénites auraient dû être reçues ; mais les drapeaux de l'armée italienne sont réellement bénits par l'aumônier des troupes, et on ne saurait prétendre que cette bénédiction leur donnât le droit d'entrer en franchise sur un territoire étranger. Aussi l'interdiction du pape, non seulement était juste en soi, mais elle était aussi opportune et montrait que la conciliation n'existe, ni ne peut exister, et que les couleurs italiennes ne peuvent se marier aux couleurs pontificales.

— Sans parler de ce congrès de gymnastique, je dois seulement constater que la presse italienne, sans distinction de couleur et de nuances, à l'exception de l'*Avanti*, a été unanime pour en louer l'ordonnance, l'ordre parfait et l'impartialité comme la compétence du jury. Elle n'a eu aucune parole désagréable et la raison en est que cette manifestation des

jeunes gymnastes n'offrait aucune prise à la politique. En Italie, la politique est la pierre de touche de ce que l'on dit, de ce que l'on fait, de ce que l'on soupçonne. Dans ces gymnastes, le pape admirait la souplesse du corps, mais il voyait des âmes éprises de l'amour de l'Eglise, désireuses d'agir, et au besoin de souffrir pour elle, et cette seconde vue était ce qui réjouissait son cœur, et la raison principale des bénédictions qu'il a appelées de Dieu sur eux.


DON ALESSANDRO.

UNIVERSITE LAVAL

RAPPORT DU VICE-RECTEUR

Année académique 1907-1908

(Suite)

 A seconde partie de mon rapport peut s'intituler revue de ce que nous avons et que vous avez ici, mesdames et messieurs, de plus intéressant et de plus cher : la revue de nos étudiants.

Les milliers d'écoliers inscrits aux Lettres et aux Sciences dans les 12 collèges classiques de la province de Montréal mis à part, l'effectif de notre population scolaire pendant l'année 1907-1908 se partageait ainsi :

Faculté de Théologie.....	294
Faculté de Droit.....	101
Faculté de Médecine.....	206
Faculté des Arts.....	11
Ecole Polytechnique.....	146
Ecole de Médecine Comparée.....	28
Ecole de Chirurgie Dentaire.....	41
Ecole de Pharmacie.....	67

Donnant un total de : 894 élèves

Sauf un incident... de voyage..., que personne n'a pu s'empêcher de regretter, rien l'année dernière n'a troublé outre mesure la paix studieuse, et par conséquent fructueuse, de nos Facultés et de nos Ecoles. C'est doublement, je me plais à leur en rendre un témoignage public que nos professeurs ont l'art de secouer la torpeur *verbo et exemplo*, par leur exemple entraînant plus encore que par leur parole conquérante.

Nos amphithéâtres, nos salles de cliniques, nos bibliothèques, nos laboratoires semblent se transformer pour les étudiants en autant de jardins de délices où, selon la jolie comparaison d'un confrère, toutes sortes d'arbres, au port majestueux et au fruit savoureux, sont assemblés et cultivés.

« Irais je jusqu'à vous dire que ce monde-là, demandait un spirituel doyen, est un troupeau d'agneaux sortant d'une boîte de Nuremberg, tout frisés avec des faveurs roses ? Vous ne me croiriez pas. Quand pendant de longues heures ils ont courbé la tête sous l'averse monotone des problèmes scientifiques, — ils s'en vont le verbe haut et le *béret léger* amis de toutes les distractions, aspirant l'air libre à pleins poumons, et rajeunissant les vieux par la joie de leur vingts ans. Tout cela ne se fait pas sans bruit, et parfois il y a quelques horions. On s'en console : il est probable que sans les fameuses trompettes, dont plusieurs sans doute furent faussées, les murs de Jéricho ne seraient pas tombés ».

Ce doyen, des Facultés catholiques de Lille, comme les nôtres d'ailleurs, parlait d'or. L'activité extérieure, contenue dans de justes limites, ne nuit pas aux succès des études ; pas plus que les diverses formes du sport.

Le bilan des grades conquis par nos élèves est là, au reste, pour le démontrer.

Cette année encore, ils ont remporté aux examens intérieurs et extérieurs des succès tout-à-fait satisfaisants. Quelques

échecs avaient été enregistrés, mais depuis, presque tous ont été noblement réparés.

L'Université a décerné 143 diplômes. Au Droit nous avons 21 licenciés et 14 bacheliers ; à la Médecine, 43 docteurs et 17 bacheliers ; aux Arts, 6 diplômés sans compter les bacheliers de nos douze collèges affiliés ; à l'Ecole Polytechnique, 22 ingénieurs civils ; à l'Ecole de Médecine Comparée, 5 docteurs et 3 bacheliers ; à l'Ecole de Chirurgie Dentaire, 9 docteurs ; à l'Ecole de Pharmacie, 3 bacheliers.

On arriverait même à un total sensiblement plus élevé, si les étudiants en Théologie voulaient nous faire le plaisir de réclamer les titres auxquels ils ont droit. Je ne sais quels sont les motifs de cette abstention ; dans tous les cas elle ne flatte point nos statistiques universitaires.

Quelques brèves indications suffiront à montrer comment la vie chrétienne se maintient et s'épanouit parmi nos jeunes gens.

L'OEuvre qui tient ici le premier rang, c'est celle de notre patronne la Vierge Immaculée. Elle groupe les étudiants dans des exercices communs : à l'ouverture des cours, pour la messe du Saint-Esprit ; tous les dimanches, pour la messe d'obligation et le cours de religion ; le 8 décembre, pour la solennité de l'Immaculée-Conception ; vers la fin du carême, pour la retraite préparatoire à la communion pascale ; et au mois de mai, pour le pèlerinage de Bonsecours.

Une autre œuvre qui contribue, par son action profonde, à la même formation religieuse et morale, est celle des Conférences Saint-Vincent de Paul. Que ses adhérents y tiennent avec courage et persévérance, aucune autre n'est plus dans les bonnes traditions universitaires.

Des cercles de l'A. C. J. C. se sont aussi organisés, sous la direction d'aumôniers choisis par l'autorité diocésaine. Cette association a pour devise et programme les trois beaux mots : Piété, Etude, Action.

On le voit, dans toutes ces œuvres, la culture supérieure des jeunes gens, leur formation chrétienne par l'étude des problèmes vitaux et les pratiques de religion, sont le résultat poursuivi et assuré.

Leurs travaux obligatoires et leurs devoirs professionnels n'en souffrent pas, il s'en faut. Ce sont les mêmes généralement qui se font le plus distinguer par leurs succès académiques et qui trouvent du loisir pour ces occupations de surcroît. Les études d'à côté, élargissant leurs horizons intellectuels, complètent et rectifient au besoin des notions purement livresques ; leur initiation à la vie pratique du lendemain, dans les prudentes conditions où elle se fait, prépare des hommes qui ne soient ni des spéculatifs sans soucis d'influence sociale, ni des agités sans principes. Dans ces premiers essais d'action extérieure et d'apostolat, l'activité naturelle des jeunes gens trouve un aliment ; et leur dévouement, des jouissances qui les encouragent et garantissent leur persévérance.

Les saines récréations, jeux de toutes sortes, sports, exercices physiques, constituent aussi, et dans une large mesure, un instrument de culture générale et de moralisation.

Voilà la principale raison d'être de notre Maison des Etudiants, et pourquoi en même temps il est impossible qu'on ne finisse pas par nous apporter, de tous côtés, les ressources nécessaires à son complet achèvement.

L'expérience d'une année a convaincu ses fondateurs de l'opportunité et de l'excellence de cette œuvre. Elle a montré tout le bien qu'une telle institution est appelée à réaliser parmi la jeunesse universitaire. Mais autrement féconds eussent été les résultats obtenus, si nous avions pu finir notre installation. Merci donc à ceux qui nous sont venus en aide jusqu'ici. Et chaleureux appel, pressant appel, à tous les esprits ouverts, à tous les cœurs généreux. Qui donne à la Maison des Etudiants

de Laval, prépare à la race canadienne, pour l'avenir, de fortes générations, prêtes aux plus nobles efforts, dans leur parfait équilibre intellectuel, moral et physique !

* * *

Je profite de cette occasion pour remercier tous nos bienfaiteurs. Pendant l'année qui vient de finir, quatre ou cinq personnes généreuses, peu fortunées, et toujours les mêmes, ont enrichi notre caisse de quelques cents dollars.

Outre d'assez nombreux services de périodiques intéressants et de rares offrandes en argent, notre bibliothèque générale a reçu environ 1,700 volumes, sur lesquels 700 ont été envoyés par l'Honorable Aldéric Ouimet.

200 thèses récentes offertes par les Facultés de Médecine de Lyon et de Nancy, plus 300 volumes ou brochures venus de diverses sources, se sont ajoutés aux milliers de livres dont se composait déjà la bibliothèque Médicale.

Grâce à des dons successifs, notre collection de conchyliologie s'enrichissait presque chaque année d'un petit nombre de spécimens plus ou moins précieux. Mais tout était dans un certain désordre. Nos collections encore rudimentaires de monnaies et de timbres-poste avaient exactement le même sort. Un envoi très généreux sollicité par M. Kleckowski, ancien consul de France au Canada, vient de secouer tout à coup cette torpeur. A la vue des riches coquilles, lamelibranches, gastéropodes terrestres, fluviatiles et marins, qui nous étaient données par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, le Dr Rivet, au concours duquel nous avons fait appel, voulut bien mettre son temps et sa science à notre disposition. Nous nous faisons un devoir d'adresser nos meilleurs remerciements à ce dévoué collaborateur qui entreprend de classer et de cataloguer nos collections, humbles commencements d'un futur musée général.

La souscription nationale, entreprise par « La Sauvegarde » en faveur de l'Université Laval, s'est ressentie de la stagnation universelle des affaires. Ce qui ne l'a pas empêchée toutefois de se grossir d'une dizaine de mille piastres.

L'année prochaine, messieurs, il faut l'espérer, pour vos finances et les nôtres, sera beaucoup meilleure. Notre œuvre a si grand besoin d'être aidée pécuniairement. « Quand on considère, lisions-nous le mois dernier dans un journal de Québec (1), la générosité presque incroyable des Anglais et des Américains envers leurs universités, on se demande, avec une anxiété bien légitime, si notre chère Laval pourra longtemps leur faire concurrence.

« Malheureusement, c'est le nerf de la guerre qui manque à notre peuple. Nous n'avons pas de grandes fortunes ; nous en avons, cependant, un grand nombre de petites et beaucoup de fort respectables.

« En unissant toutes nos modestes fortunes et nos généreuses bien que peu puissantes initiatives, nous pourrions accomplir des merveilles. Ce serait dans le génie et conforme aux traditions de notre race ».

Donnant la réplique à son confrère, un des grands journaux quotidiens de Montréal (2) reprenait quelques jours après :

« Il est certain que notre indifférence à l'égard d'une œuvre si importante ne nous fait pas honneur. C'est une mauvaise justification que d'invoquer l'absence dans nos rangs de citoyens richissimes. Ce devrait être un motif de plus aux possesseurs de fortunes modestes pour les encourager à donner selon leurs moyens. Où les millionnaires subventionnent surabondamment les universités, les petites fortunes peuvent se

(1) *L'Action Sociale*.

(2) *La Patrie*.

considérer dispensées de contribuer ; mais l'Université Laval n'est en position de compter que sur ces dernières, lesquelles l'ont jusqu'à ce jour déplorablement privée d'une raisonnable assistance.

« Les Canadiens-français ne méprisent ni la gloire, ni les honneurs. Que n'aspirent-ils en plus grand nombre à l'honneur et à la gloire d'être les bienfaiteurs de cette belle institution qui doit assurer à notre nationalité, en contact avec la race rivale, l'égalité, sinon la supériorité intellectuelle ! »

Plaise à Dieu que ces paroles soient entendues et comprises ! Elles sont l'expression de la plus exacte vérité.

Sans doute, pas plus cette année que les années précédentes, nous n'avons été complètement abandonnés. Je vous le disais tout à l'heure, quelques rares amis plus généreux que fortunés ne nous oublient jamais. Nous recevons toujours la subvention annuelle de quelques milles piastres votée par la législature. Le gouvernement s'est même montré généreux pour plusieurs de nos œuvres universitaires, en particulier à l'égard de l'École Polytechnique. Et le Saint-Siège continue de nous faire bénéficier d'un indult exceptionnellement privilégié.

Tout de même ce serait aveuglement que de ne pas voir combien nous sommes loin encore du but à atteindre, des améliorations, des développements et des agrandissements qui s'imposent.

Nous avons acheté un terrain suffisamment spacieux, avec l'intention d'y installer notre bibliothèque générale, les bureaux de l'administration centrale et peut-être aussi une grande salle pour les réunions publiques. Il faudrait bâtir sans retard. Mais nous n'en avons pas les moyens. Il faudrait aussi compléter nos installations actuelles, meubler et outiller des laboratoires, aménager un musée général, fonder des chaires nouvelles, acquérir une foule d'ouvrages pour nos bibliothèques, etc., etc.

Or, encore une fois, rien de tout cela ne peut se faire sans une aide plus substantielle de la part des pouvoirs publics, et sans vos offrandes individuelles largement proportionnées à votre état de fortune, mesdames et messieurs. Dans le budget de nos générosités, maintenons la part des œuvres d'assistance et de charité corporelles ; mais il est temps que nous faisons aussi la part des œuvres de culture et de formation intellectuelles. Celles-ci sont plus en souffrance que celles-là. Et presque personne ne pense à leur tendre une main secourable.

(A suivre).

EVANGILE DU XX^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Notions préliminaires

Résumé de l'évangile. — Guérison du fils d'un officier.

Récits parallèles. — Saint Jean seul raconte ce miracle.

Contexte harmonisé. — Jésus, après la première Pâques, était demeuré en Judée. En décembre suivant, revenant en Galilée, il s'était arrêté deux jours à Sichem, et avait continué sa route vers la Galilée. Laisant de côté Nazareth, il se dirigea vers Cana, où il opéra ce miracle, puis alla à Capharnaüm où demeurait sa mère Marie.

Chronologie. — C'était probablement au commencement de janvier, trois mois avant la 2^e Pâques ; Jésus avait accompli sa 31^e année à la fin de décembre ; on était en l'an 28 (qui devrait être 32) ou 781 de la fondation de Rome.

Texte de l'évangile

Saint Jean, Chap. iv,
Vers. 46 à 53.

En ce temps-là (1), un officier (2) du roi (3) dont le fils était malade à Capharnaüm, ayant appris que Jésus était venu

Explication littéraire

(1) Au retour de la Samarie, en arrivant à Cana. — (2) Officier civil ou militaire du roi Hérode Antipas qui demeurait à Capharnaüm. Son nom était sans doute Chusa, dont l'épouse Jeanne fut l'une des saintes femmes de la suite de Jésus. Il était gouverneur de Capharnaüm. — (3) Il s'agit d'Hérode Antipas (qui fut plus tard

de Judée en Galilée, alla le trouver (4), et le supplia de descendre (5) chez lui pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit : « Si vous ne voyez pas des prodiges et des miracles, vous autres, vous ne croyez point (6) ». « Seigneur, reprit le père, venez avant que mon fils meure (7) ». « Allez (8), lui dit Jésus, votre fils est guéri (9) ». Il crut à la parole de Jésus, s'en retourna. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui dirent que son fils vit (10). Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Hier (11), à la septième heure, lui dirent-ils, la fièvre l'a quitté (12). Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit : « Votre fils est

saint Jean-Baptiste), fils de Hérode le Grand, auteur du massacre des saints Innocents. Il n'était pas roi, titre qu'on lui donnait par flatterie, mais tétrarque, n'ayant d'autorité que sur la Galilée et la Pérée. (4) C'était à Cana où le divin Sauveur avait changé l'eau en vin à la demande de sa sainte Mère. (5) Cana est situé sur un plateau et Capharnaüm au bord du lac de Génésareth, à une distance de dix lieues. — (6) Il est évident que Jésus blâme par cette parole la foi de cet officier qu'il trouve inférieure à celle des Samaritains qui ont cru à son caractère messianique avant d'avoir vu aucun miracle. D'ailleurs ce reproche ne s'adresse pas exclusivement à l'officier, mais à tous ceux qui, non contents d'avoir entendu raconter ses miracles, ou mieux d'avoir entendu ses affirmations, voulaient voir quelque miracle et qui, par cette disposition, diminuaient le mérite de leur foi. Toutefois notre Seigneur n'entendait pas repousser le suppliant; celui-ci le comprit sans doute au regard compatissant du Maître ou à l'accent de sa voix, et il redoubla ses instances. En même temps la grâce de Dieu éclaira cette âme et raviva sa foi. — (7) Comme la foi de cet homme est incomplète ! Il ne croit pas que Jésus peut guérir son enfant sans l'aller voir. Mais la grâce va bientôt l'en convaincre. — (8) Parole qui dut surprendre ce pauvre père entre la joie et l'espérance. Mais son inquiétude fut de courte durée. L'assurance

de
so
so
pr

un
qu
pr
l'a

guéri », et il crut en lui (13), ainsi que toute sa famille (14).

digne avec laquelle Jésus lui accorde la faveur sollicitée, aidée de la grâce, augmente sa foi. — (9) Il était une heure de l'après-midi. — (10) Cette parole ne signifie pas que le malade était mort après le départ du père, puis ressuscité à la parole de Jésus, mais qu'il était plein de vie après avoir été sur le point de mourir. — (11) Les Juifs comptaient les heures non depuis minuit, mais à partir du coucher du soleil. La guérison s'était opérée à une heure de l'après-midi ; après le coucher du soleil, on se trouva au lendemain du jour de la guérison. — (12) Non partiellement, comme il arrive naturellement, et avec possibilité de retour, mais complètement et sans laisser appréhender son retour. — (13) La guérison radicale augmente encore sa foi. Il croit maintenant non seulement que Jésus peut guérir à distance, mais qu'il est le Messie, comme il l'enseigne. — (14) Bien plus il sut communiquer sa foi à tous les membres de sa famille qui devinrent ainsi les premiers disciples de Jésus à Capharnaüm.

Réflexions

Cette guérison montre combien il est important de profiter de la grâce de Dieu. Car le moment de la grâce une fois passé, souvent ne revient plus, selon la parole de saint Augustin ; souvent il est décisif pour le salut ; souvent enfin il est le principe d'autres grâces plus considérables.

Comme bien d'autres faits évangéliques, elle nous donne un exemple de la prière persévérante. « Dieu nous repousse quelquefois, dit saint Augustin, afin que ce rebut rende notre prière plus ardente, comme le vent qui souffle sur le feu l'attise davantage ».

Comme on ne peut aimer véritablement sans prendre l'intérêt de la personne aimée, la preuve de notre amour pour Dieu est l'étendue du zèle que nous avons pour procurer sa gloire, même au détriment de nos propres intérêts temporels, d'un ordre bien inférieur.

Résolutions

S'efforcer de profiter de toutes les grâces de Dieu, même les plus petites ; montrer moins d'empressement à solliciter des faveurs purement temporelles ; demander avec plus de persévérance les faveurs spirituelles, comme la correction d'un défaut, la conversion d'un pécheur, la grâce d'une bonne mort ; déployer plus de zèle pour la gloire de Dieu, en nous sanctifiant davantage et en aidant à la sanctification du prochain, au moins par la prière, la mortification et l'aumône.

Prière

Seigneur Jésus, je vous demande pardon d'avoir si peu profité de votre sainte grâce, et bien plus d'avoir abusé de vos plus beaux dons pour vous offenser. Donnez-moi, je vous en prie, cette lumière de votre Esprit, qui m'éclaire sur le prix infini de la grâce. Ne permettez pas que je sois plus empressé à demander des biens temporels qu'à solliciter des grâces de sanctification. Remplissez mon âme de votre saint amour et faites-lui produire ses œuvres de zèle dont il est la source nécessaire.

Doux cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus (15) !

Cœur de Jésus, que votre règne arrive (16) ! J. S.

(15) Indulgence partielle de 300 jours pour chaque récitation quotidienne. Indulgence plénière mensuelle, moyennant confession, communion, visite d'une église ou chapelle publique pendant laquelle l'on prie aux intentions du Souverain-Pontife (Pie IX, 26 nov. 1876).

(16) Indulgence partielle de 300 jours pour chaque récitation (Pie X, 29 juin, 6 juillet 1906).